

COLLECTIF « ENSEMBLE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS »

<i>Comité Contre l'Esclavage Moderne</i>	<p><i>Contact</i> : Angèle NAJJAR  <i>Numéro de téléphone</i> : 01.44.52.88.90  <i>Mail</i> : juriccem2@wanadoo.fr</p>
------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>Nom de l'initiative</b>	Sensibilisation / Formation
<b>Cadre local / national / International</b>	National
<b>Contexte</b>	<p>Les modules de formations et de sensibilisations ont débuté en 2002. En effet, le CCEM et le FASILD ont mis en place des journées de sensibilisation sur l'esclavage domestique à destination des intervenants sociaux pouvant être en contact avec des victimes d'esclavage.</p> <p>La même année, le CCEM a organisé des modules de formations auprès de l'IHESI (Institut des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure).</p> <p>En 2005, le CCEM a proposé à la Délégation aux Victimes du Ministère de l'intérieur, de mettre en place des journées de formations auprès des écoles de police et de gendarmerie.</p> <p>En parallèle, le CCEM a intégré le cycle de formations continues des avocats proposées par l'Ecole de Formation du Barreau de Paris(EFB).</p> <p>Enfin nous sommes régulièrement sollicités par les collèges et lycées de France pour participer à des programmes de sensibilisation des élèves sur les droits de l'homme et notamment sur le phénomène de l'esclavage domestique en France.</p>
<b>Public visé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avocats dans le cadre de la formation continue organisée par l'Ecole de Formation du Barreau de Paris (EFB).</li> <li>- Elèves policiers</li> <li>- Collèges et lycées</li> <li>- Ecoles d'infirmières, d'assistants sociaux</li> </ul>
<b>Objectif(s) de l'initiative</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Former les futurs policiers et gendarmes sur l'esclavage domestique</u></li> </ul> <p>Dans le cadre de leur formation, les élèves n'étudient pas les infractions relatives à l'esclavage domestique. Cela conduit souvent à une incompréhension du phénomène d'esclavage ainsi qu'à une gestion difficile des dossiers lors des dépôts de plaintes et des enquêtes.</p> <p>Les formations auprès des futurs policiers permettent de les sensibiliser à l'esclavage domestique et plus particulièrement à les informer des infractions existantes</p>

**COLLECTIF « ENSEMBLE CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS »**

	<p>dans la législation française et européenne. L'objectif de ces formations est également d'améliorer la prise en charge des victimes dans les commissariats.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Sensibiliser les avocats</u></li> </ul> <p>Le CCEM travaille pour chacun de ses dossiers avec des avocats bénévoles.</p> <p>La formation effectuée à l'EFB, notamment par certains avocats du CCEM, avait comme objectif de sensibiliser les professionnels du droit à notre cause et de leur proposer de faire partie de notre réseau d'avocats.</p>
<p><b>Résumé des activités</b></p>	<p><u>Contenu des formations auprès des écoles de police :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du CCEM</li> <li>- Définition de l'esclavage moderne, de la traite et de l'esclavage domestique</li> <li>- Actions du CCEM et prises en charge proposées.</li> <li>- Volet juridique : les infractions existantes dans le code pénal, la législation européenne, les jugements rendus par les différentes juridictions françaises, la condamnation de la France par la Cour Européenne des Droits de l'Homme</li> <li>- Volet pratique : Collaboration entre le CCEM et les services de police. Les difficultés rencontrées dans le traitement de dossiers, et propositions afin d'améliorer la prise en charge des victimes d'esclavage domestique par leurs services.</li> </ul> <p>En 2006, ces formations ont été présentées dans les écoles de police de Oissel (76), Marseille (13), Vincennes (94). En 2007, une formation sera donnée à l'école de police de Châtel Guyon (63) ainsi que pour les nouvelles promotions des autres écoles précédemment citées.</p> <p><u>Sensibilisation des élèves des collèges, lycées, collectivités territoriales, dans les écoles d'infirmières et d'assistants sociaux</u></p> <p>Les formations- sensibilisations sont beaucoup plus généralistes et pratiques.</p>
<p><b>Résultats observés</b></p>	<p><u>Ecoles de police :</u></p> <p>Proposition de reconduire les formations chaque année auprès des nouvelles promotions d'élèves policiers.</p>